Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTERE DE L'AGRICULTURE ET DE LA PECHE

Direction générale des Politiques Agricole, Agroalimentaire et des Territoires

Service de la Forêt, de la Ruralité et du Cheval

Sous-direction de la forêt et du bois

Bureau des investissements forestiers

Adresse : 19 avenue du Maine
75732 Paris cedex 15

Tél. : 01 49 55 51 26
Fax : 01 49 55 84 06

NOTE DE SERVICE

DGPAAT/SDFB/N2008-3003

Date: 23 juillet 2008

Date de mise en application : immédiate
Date limite de réponse : **3 septembre 2008**

Code Epicéa : 101 163

Nombre d'annexes : 2

Le Ministre de l'agriculture et de la pêche
A

Mesdames et Messieurs les Préfets
de région et de département
Monsieur le Directeur général de l'ONF

Objet :
Réunion européenne des 17, 18 et 19 septembre 2008 organisée à Saumur dans le cadre de la Présidence française de l'UE, par la DGPAAT, et concernant l'application de la réglementation sur le commerce des matériels forestiers de reproduction.

Résumé :
La présente note de service précise les modalités d'inscription, dans le cadre de la formation continue, à la réunion européenne organisée à Saumur les 17, 18 et 19 septembre 2008. Cette réunion rassemblera la Commission européenne (DG SANCO), les responsables du contrôle des matériels forestiers de reproduction (MFR) dans chaque Etat membre, ainsi que dans certaines régions d'Etats fédéraux, les contrôleurs DRAF des ressources génétiques forestières et les correspondants graines et plants de l'ONF. Lors de la visite sur le terrain du 17 septembre seront également présents les délégués OCDE d'une dizaine de pays hors Union européenne, ainsi que diverses institutions internationales et représentations professionnelles. Les inscriptions sont à retourner à la DGPAAT/SFRC/SDFB/Bureau des investissements forestiers.

Mots-clefs :
Commerce des matériels forestiers de reproduction, contrôleurs DRAF des ressources génétiques forestières, correspondants graines et plants de l'ONF.

Destinataires	
Pour exécution	Pour information
Préfets de région Directeurs régionaux de l'agriculture et de la forêt Directeur général de l'ONF INFOMA	Cemagref – Nogent-sur-Vernisson

Cette session est réservée aux contrôleurs des ressources génétiques forestières des Directions régionales de l'agriculture et de la forêt (service régional en charge du contrôle du commerce des matériels forestiers de reproduction) et aux personnels suivants de l'Office National des Forêts : correspondants graines et plants des directions territoriales, Direction technique et commerciale, Service graines et plants (SGP), Conservatoire génétique des arbres forestiers (CGAF).

La journée du 17 septembre sera consacrée à une visite sur le terrain partagée avec les organisateurs et délégués de la réunion OCDE des 15 et 16 septembre. Nous partirons le matin de Paris avec nos collègues de l'OCDE. Nous les quitterons le 17 en fin d'après-midi, lorsqu'ils rejoindront la gare d'Angers en direction de Paris.

Les collègues européens resteront avec nous à Saumur pour participer à la réunion des 18 et 19 septembre (le 18 toute la journée et le 19 pour la matinée seulement).

Afin que tout le monde soit présent à la gare de Paris-Montparnasse le matin du 17 septembre (rendez-vous à 7h30 devant la voie 10), il est fortement recommandé de prévoir la nuit du 16 au 17 septembre à Paris, si possible à proximité de la gare Paris-Montparnasse. Il est néanmoins possible de retrouver le groupe à la gare d'Angers le matin du 17 novembre à 9h30 ou encore de se rendre directement en véhicule administratif sur le site des établissements Vilmorin, où la visite commencera vers 10h15.

Le programme des deux journées et demi figure en annexe 1 de la présente note, la fiche d'inscription en annexe 2.

Les demandes d'inscription devront être transmises à l'attention de Patricia Pichafroy, à l'adresse ci-dessous, revêtues de l'avis du Chef de service, au plus tard **le 3 septembre 2008.**

Ministère de l'agriculture et de la pêche
DGPAAT/SFRC/SDFB
Bureau des investissements forestiers
19 avenue du Maine
75 732 PARIS Cédex 32

Fax : 01.49.55.84.06
Courriel : patricia.pichafroy@agriculture.gouv.fr

Pour les agents du Ministère de l'Agriculture et de la pêche, les frais de déplacement, de nuitée et de restauration seront pris en charge par les directions régionales de l'agriculture et de la forêt sur la base des tarifs réglementaires, dans le cadre de la formation continue (code EPICEA n° 101 163).

Pour les personnels de l'Office National des Forêts, les frais de déplacements seront pris en charge par les différents services : Directions territoriales, Direction technique et commerciale, Service graines et plants, Conservatoire génétique des arbres forestiers.

Les frais de location des bus et de l'amphithéâtre de Saumur seront pris en charge par la DGPAAT.

Nous demandons aux participants de bien vouloir réserver eux-mêmes leur chambre dans l'un des hôtels de la liste ci-dessous :

- Hôtel de Londres (**) :
  Nombre de chambres (25), simples (35 à 45 €), doubles (45 à 68 €).
  Tel : 02.41.51.23.98 – Fax : 02.41.51.23.98
  Courriel : « contact@lelondres.com»
  Site internet : « www.lelondres.com/ »

- Hôtel Kyriad Saumur Centre (**) :
  Nombre de chambres (27), simples (58 à 79 €), doubles (65 à 120 €).
  Tel : 02.41.51.05.78 – Fax : 02.41.67.82.35.
  Courriel : « kyriad.saumur@multi-micro.com »
  Site internet : « http://www.central-kyriad.com/ »

- Citotel Le Volney (**) :
  Nombre de chambres (14), simples (35 à 50 €), doubles (35 à 55 €).
  Tel : 02.41.51.25.41 – Fax : 02.41.38.11.04.

Courriel : « contact@levolney.com »
Site internet : « http://www.levolney.com »

- Hôtel Le Cristal (**) :
  Nombre de chambres (24), simples (35 à 90 €), doubles (56 à 90 €).
  Tel : 02.41.51.09.54 – Tel : 02.41.51.12.14.
  Courriel : « cristal@saumur.net »
  Site internet : « http://www.cristal-hotel.fr/ »

- Hôtel Adagio (**) :
  Nombre de chambres (38), simples (73 à 94 €).
  Tel : 02.41.67.45.30 – Fax : 02.41.67.74.59
  Courriel : « contact@hoteladagio.com »
  Site internet : « http://www.hoteladagio.com/ »

- Hôtel Saint-Pierre (***) :
  Nombre de chambres (15), simples (80 à 150 €)
  Tel : 02.41.50.33.00 – Tel : 02.41.50.38.68.
  Courriel : « contact@saintpierresaumur.com »
  Site internet : « http://www.saintpierresaumur.com/ »

- Hôtel Anne d'Anjou (***) :
  Nombre de chambres (45), simples (79 à 125 €)
  Tel : 02.41.67.30.30 – Fax : 02.41.51.00
  Courriel : «contact@hotel-anneanjou.com »
  Site internet : « http://www.hotel-anneanjou.com/ »

Enfin, une structure apparentée à une grande auberge de jeunesse, aux prix très compétitifs et située sur une île au milieu de la Loire (Île Offard), devant le château de Saumur :

- Centre international de séjour de Saumur :
  Au choix, chambres de 2, 4 et 8 lits. Capacité totale d'hébergement de 114 personnes. Prix : 24 € par personne pour les chambres de 2 et 4 lits, 16 € pour celles de 8 lits)
  Tel : 02.41.40.30.00 – Fax : 02.41.67.37.81
  Courriel : « iledoffard@cvtloisirs.fr »
  Site internet : « http://www.hebergement-international-saumur.com/ »

Pour localiser précisément les hôtels dans la ville de Saumur par rapport au lieu de tenue de la réunion, 11 rue du Maréchal Leclerc, vous pouvez utiliser le lien ci-dessous en sélectionnant la rubrique « hôtels » :
« http://www.viamichelin.be/viamichelin/fra/dyn/controller/Cartes?strAddress=&strMerged=saumur&ie=UTF-8&x=0&y=0 » *ou bien :*
« http://mappy.fr/ », en recherchant chaque hôtel à partir de son adresse.

S'inscrivant dans le programme forestier de la présidence française de l'Union européenne, je compte vivement sur la participation des agents des services déconcentrés de l'Etat et des correspondants graines et plants de l'ONF à cette manifestation. Il s'agira non seulement de présenter le savoir-faire de la France dans le domaine de la gestion des ressources génétiques forestières et du contrôle du commerce des MFR, mais aussi d'échanger avec nos collègues européens sur nos pratiques et interprétations respectives de la réglementation. Nous étudierons avec eux et en présence de la Commission européenne les besoins d'évolution réglementaire. Nous examinerons notamment le régime d'équivalence à mettre en place au plus tard le 31 décembre 2008, concernant les échanges de MFR entre l'UE et les pays tiers.

La Sous-directrice de la forêt et du bois

Ségolène HALLEY-des-FONTAINES

ANNEXE 1 :

Programme de la réunion européenne des 17, 18 et 19 septembre 2008, organisée par la DGPAAT et concernant l'application de la réglementation sur le commerce des matériels forestiers de reproduction

Destinée, dans le cadre de la formation continue, aux contrôleurs des ressources génétiques forestières des DRAF et aux correspondants graines et plants de l'ONF,

Journée du mercredi 17 septembre

- **Paris-Gare Montparnasse** : rendez-vous devant le **quai n°10, à 7h30.**
- **Paris-Gare Montparnasse** : départ en train TGV à **8h** ;
- **Angers** : arrivée à la gare d'Angers à **9h30** ;
- **Angers - La Ménitré** : voyage en car de 9h45 à 10h15 ;
- **Vilmorin** (**La Ménitré**) : visite de l'entreprise de semences forestières de 10h15 à 11h15 (présentation de l'entreprise Vilmorin, visite de la sècherie et des tests de germination sous serre) ;
- **La Ménitré – Saumur** : voyage en bus de 11h15 à 11h45 ;
- **Saumur** : déjeuner offert par le ministère de l'agriculture et de la pêche, de 12h à 14h ;
- **Saumur – Bords de Loire** : reboisement des bords de Loire avec des peupliers noirs, 14h15 à 14h45 ;
- **Saumur – Forêt de Chandelais** : voyage en car de 14h45 à 15h15 ;
- **Forêt de Chandelais** : visite de peuplements sélectionnés de chêne sessile, 15h15 à 16h ;
- **Forêt de Chandelais – Saumur** : voyage en car de 16h15 à 17h, arrivée à Saumur.

Journée du jeudi 18 septembre

- **Réunion européenne sur les matériels forestiers de reproduction :** 9h à 12h
  A Saumur, au Centre Alfred Pichard, Amphithéatre principal, 11 rue du Maréchal Leclerc.
  Informations complémentaires sur le site : « www.saumur.cci.fr".

  L'ordre du jour définitif sera arrêté en liaison avec la Commission européenne et vous sera communiqué ultérieurement. Seront néanmoins abordés lors de cette réunion :
- Présentation de la forêt française, de ses particularités régionales et de la politique nationale de gestion des ressources génétiques forestières ;
- Présentation de la transposition française de la directive 99/105/CE et de son application (procédures de contrôle et application informatique CHLOE) ;
- Conclusions des travaux du précédent atelier de Hoeven (Pays-Bas) et proposition des thèmes de travail pour le 18 après-midi et le 19 matin.

Déjeuner (choix libre de restaurants dans le vieux Saumur) : 12h à 14h.

- **Réunion européenne sur les matériels forestiers de reproduction :** 14h à 18h.
  Liste non exhaustive des thèmes possibles :
- les fins non forestières et les relations entre les directives forestière, ornementale et fruitière ;
- la définition d'un modèle de document du fournisseur ;
- la liste communautaire des matériels de base ;
- la liste des espèces réglementées et des régions de provenance admises dans chaque pays ;
- l'admission de clones dans les registres nationaux en relation avec les demandes de protection commerciale adressées à l'Office communautaire des variétés végétales d'Angers ;
- la certification des récoltes de boutures ;

- la mise en place d'un portail communautaire de l'information relative aux MFR,qui serait alimenté par chaque pays et pourrait aller jusqu'à permettre la consultation des certificats-maîtres émis dans l'UE... ;
- le contrôle de la qualité loyale et marchande des semences et des plants.

Matinée du vendredi 19 septembre

- **Réunion européenne sur les matériels forestiers de reproduction :** 8h30 à 12h
- Suite et fin des travaux engagés le 18 après-midi ;
- Bilan de la réunion OCDE des 15 et 16 septembre 2008 ;
- Point sur le projet de décision du Conseil relative à une équivalence entre l'UE et les pays tiers pour le commerce de MFR ;
- Définition d'un programme de travail pour l'année 2009.

Fin de la réunion

Pour ceux qui doivent retourner à Paris pour rentrer chez eux :

- **Déjeuner rapide et départ vers la gare de Saumur :** 12h à 12h40
- **Saumur – Tours** (train régional) **:** 13h03 – 13h55
- **Tours – Paris-Montparnasse** (train TGV) **:** 14h12 – 15h20.

ANNEXE 2 : fiche d'inscription

Réunion européenne d'échanges des 17, 18 et 19 septembre 2008, organisée par la DGPAAT et concernant l'application de la réglementation sur le commerce des matériels forestiers de reproduction

SESSION DE FORMATION CONTINUE

Du 17 au 19 septembre 2008

Fiche d'inscription à retourner au plus tard le 3 septembre 2008 à l'attention de Patricia Pichafroy, à l'adresse suivante :

Ministère de l'agriculture et de la pêche
DGPAAT/SFRC/SDFB
Bureau des investissements forestiers
19 avenue du Maine
75 732 PARIS Cédex 32

Fax : 01.49.55.84.06
Courriel : patricia.pichafroy@agriculture.gouv.fr

Madame / Monsieur :.....

Direction / Service :.....

joignable au numéro de téléphone…..

Participera à la visite sur le terrain du 17 septembre : OUI □ NON □

Si OUI, préciser le lieu de rencontre avec le groupe : PARIS, ANGERS, ou LA MENITRE (barrer les mentions inutiles).

Participera à la réunion des 18 et 19 septembre : OUI □ NON □

Se rendra sur place par TRAIN ou en VEHICULE DE SERVICE *(barrer la mention inutile)*

AVIS du Chef de Service